FICHE TECHNIQUE

Treuil manuel standard inox

DESCRIPTION DU PRODUIT

Treuil manuel standard inox adapté pour câble
Réf : ILIUERT
Capacité de 270 à 727 kg
Ø de câble de 4 à 6 mm
Longueur de câble de 15 mètres
Coefficient de sécurité : 2,5
Garantie 1 an

USAGE DU PRODUIT

Pour les **opérations de halage et remorquage principalement en fixation horizontale dans le cadre du transport** et d'activités forestières.
Treuil de halage ou de traction en inox pratique en **mobilité sur camions ou remorques**, permettant d'enrouler ou dérouler en permanence le câble sur son tambour actionné par une manivelle.

CHOIX DU PRODUIT

Pour choisir son treuil manuel, **vérifier la capacité** de l'élément à remorquer**.** Il est préférable de **choisir une capacité plus importante que les charges que l'on envisage de manutentionner** (par exemple de 50 % supérieure au poids à tracter), à la fois pour tenir compte de la perte de puissance à l'enroulage, mais aussi de la non horizontalité du câble et des éventuels frottements de la charge.

DETAILS TECHNIQUES

Capacité (kg)	Capacité du tambour (Ø mm x m)	Ø câble (mm)	Longueur câble (m)
270	ø 5 mm x 10 m	4	15
545	ø 5 mm x 15 m	5	15
727	ø 5 mm x 15 m	6	15

UTILISATION DU PRODUIT

Avant chaque utilisation :
- Examiner l'état du matériel
- Vérifier la présence du marquage 'CE' sur le produit

Conseils d'utilisation et règles de sécurité à observer :
- Contrôler l'absence de criques ou autres traces d'usure
- Ne pas effectuer de réparation ou de soudure sur le produit de votre propre initiative

- Respecter la capacité indiquée
- Délimiter une zone de sécurité autour de la zone de halage, de remorquage et vérifier l'absence d'obstacles au remorquage
- Ne pas utiliser le produit dans des bains de décapage ou d'acide, ni le soumettre à des traitements thermiques
- Attention, plus il y a de lignes de câble enroulées sur le tambour, plus la force du treuil diminue.
- Remplacer le produit si les marquages sont devenus illisibles
- Contrôler visuellement le bon état du produit et de ses accessoires avant chaque utilisation
- Faire contrôler obligatoirement le produit tous les ans minimum par une société ou une personne compétente (plus souvent si nécessaire selon l'importance et la fréquence d'utilisation)